Saint-Brieuc, le 18/08/23

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compostez : c'est moins de trajets en déchèterie et c'est aussi une poubelle marron moins pleine !

Réutiliser ses déchets fermentescibles ou déchets verts au jardin, jardiner au naturel, composter sont des gestes simples, économiques et écologiques qui se pratiquent en famille ou en collectif au sein d'un quartier. Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'association Vert le Jardin accompagnent les usagers lors d'ateliers et de formation.

1. Ateliers de compostage

Les maîtres composteurs de l'agglo se déplacent près de chez vous ! Participez aux **ateliers gratuits** pour apprendre ou vous perfectionner en matière de compostage. Si vous le souhaitez, des **kits de compostage sont disponibles** à la vente lors de ces ateliers (composteurs, bioseau et mélangeur).

- **Samedi 16 septembre** | 14h à 16h | Espace Point Virgule, à **Langueux**
- **Samedi 23 septembre** | 14h à 16h, Parc de la Ville Junguenay, à **Trégueux**
- **Vendredi 29 septembre** | 14h à 17h, Parc Ty Coat, à **Saint-Brieuc**
- **Samedi 21 octobre** | 9h30 à 12h30, Place François Gicquel, à **Plaintel**
- **Samedi 18 novembre** | 9h30 à 12h30, Parking de la salle des fêtes, à **Plourhan**

2. Des kits pour faciliter le compostage

Les ambassadeurs prévention et tri des déchets de l'Agglomération, également maîtres composteurs, sont régulièrement présents lors d'évènements tels que les foires, bourses aux plantes… et vont à la rencontre des usagers, dans les nouveaux quartiers et lotissements. Informez-vous et sensibilisez-vous aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets verts au jardin (tontes, tailles de haies, feuilles…) et de compostage des déchets fermentescibles !

Un kit compostage est disponible à la vente pour les habitants de l'agglo. Il comprend un **guide** sur la pratique du compostage, un **composteur** plastique de 400L, un **bioseau** pour le stockage des déchets fermentescibles dans la cuisine et un **mélangeur**. *(Notez que les composteurs en bois ne sont proposés que lors des animations).*

Un kit avec un composteur en plastique également disponible auprès :
- **du pôle de proximité de Quintin** (la Ville Neuve à Saint-Brandan)
- **du pôle de proximité de Ploeuc-L'Hermitage** (11A rue de l'Église)
- des **mairies** : Hillion, La Méaugon, Langueux, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic, Saint-Brieuc, Saint-Donan, St Julien, Trégueux, Tréméloir, Trémuson, Yffiniac, Plourhan, Lantic, Binic-Etables-sur-Mer, Saint-Quay Portrieux.

Contact presse : Direction communication | 02 96 77 30 41 communication@sbaa.fr

3. Compostage, réutilisation des déchets verts au jardin : des pratiques simples, écologiques et économiques

Même si le geste de tri est bien ancré dans nos habitudes, un habitant de l'Agglomération jette encore 680 kilos de déchets chaque année. Les **progrès de l'éco-citoyenneté** sur notre territoire sont encourageants mais ils peuvent encore être améliorés.
Le développement du compostage et de la réutilisation des déchets verts au jardin est l'une des actions majeures du **programme de réduction de la production de déchets** mené par l'Agglo.

Pourquoi composter ?
La part des déchets fermentescibles dans nos poubelles représente environ 30 % de leur poids total. Epluchures de légumes et de fruits, restes alimentaires, marc de café… ces déchets peuvent être facilement détournés de la collecte des ordures ménagères et produire, après compostage, un engrais naturel gratuit. On estime qu'environ 130 kg de déchets, par foyer et par an, peuvent ainsi être valorisés.
Après 9 mois de décomposition, le compost est récolté et utilisé pour le jardin potager et d'agrément mais aussi pour les balconnières ou les plantes d'intérieur, redonnant à la terre des éléments nutritifs dont elle a besoin.

Pourquoi réutiliser ses déchets verts ?
Près de **25 000 T de déchets végétaux sont déposées chaque année dans les déchèteries** gérées par l'Agglo. Pourtant quelques **techniques simples** permettent de récupérer ses déchets au jardin et **éviter les allers-retours en déchèterie** : le **broyage** des tailles de haies et d'arbustes (avec une tondeuse ou avec un broyeur), le **mulching** (pratique qui consiste à laisser l'herbe coupée sur la pelouse), le **paillage** avec les tontes sèches, feuilles mortes ou broyat de branchage, la fabrication de tuteurs à partir de branchages, l'utilisation en bois de chauffage, …
Des gestes **simples et écologiques** pour préserver notre environnement, **éviter l'utilisation de produits dangereux** au jardin, réaliser des **économies** et **gagner du temps** au jardin.

6. Plus d'informations

Saint-Brieuc Armor Agglomération | Service collecte des déchets : **02 96 77 30 99 -** www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh

---

Contact presse : Direction communication | 02 96 77 30 41 communication@sbaa.fr